Tente de conception ingénieuse à l'épreuve du froid



Roger Bowman et John Hayashida, créateurs d'un abri qui permet à un homme de survivre, même à 40 degrés sous zéro.

Si John Hayashida et son ami Roger Bowman se retrouvaient à des températures de 40 degrés sous zéro, ils seraient équipés pour demeurer bien au chaud.

En effet, les deux étudiants en génie à l'Université de Waterloo (Ontario) ont conçu

une tente à une place qui protège contre de très basses températures uniquement par la chaleur du corps. Cette tente en nylon, de forme tubulaire, se monte très facilement. Lorsque l'utilisateur pénètre à l'intérieur, la chaleur corporelle réchauffe l'air ambiant qui conserve une température confortable grâce à la conception ingénieuse de cet abri.

Le prototype des deux étudiants a intéressé si vivement le gouvernement fédéral qu'il leur a versé une subvention de 14 000 \$ pour leur permettre de construire un modèle encore plus sophistiqué.

Leur premier modèle a été soumis à de nombreux tests, dans les laboratoires de l'Université de Waterloo et en chambre froide. La tente de la deuxième génération fait l'objet d'une étude par des chercheurs de l'Institut de médecine environnementale, une agence gouvernementale.

Un porte-parole de cet organisme a qualifié le nouveau modèle des étudiants de « très prometteur ». La tente pourrait figurer dans l'équipement de survie des pilotes de brousse, des avions cargo survolant des régions nordiques et des trappeurs.

Conçue de façon à ce que l'intérieur serve de couverture thermale, son revêtement extérieur est cependant profilé pour ne pas donner prise à la neige et au verglas. Les deux parois sont séparées par une couche d'air servant d'isolant. La partie intérieure de la tente est équipée d'un mince matelas d'air et d'une couverture pouvant servir de sac de couchage. La coquille extérieure, de teinte orange et fluorescente, permet de la repérer facilement.

Cet abri, de la dimension d'un petit téléviseur lorsqu'il est plié, est facile à mettre en place : il suffit d'activer un petit cylindre de gaz relié à la tente pour qu'elle se gonfle immédiatement. En cas de panne, on peut la gonfler à l'aide d'une petite pompe également intégrée à la tente.

Billets de banque identifiables par les aveugles

La Banque du Canada émettra dès cette année une nouvelle série de billets de banque identifiables par les aveugles.

Les coupures de 2 \$ et de 5 \$ seront émises en 1986, tandis que la mise en circulation des autres coupures aura lieu au cours des prochaines années.

Le billet d'un dollar ne subira aucune modification, puisque le gouvernement envisage de créer une nouvelle pièce de un dollar.

La dimension, le papier, les couleurs dominantes et les personnalités illustrées au recto des billets ne seront pas modifiés, mais les portraits seront plus grands.

Le verso sera cependant complètement différent de celui des billets actuels. Chaque coupure sera illustrée d'un paysage où se détachera un oiseau qu'on retrouve dans la plupart des régions du pays. Un merle d'Amérique illustrera le verso du billet de 2 \$, un martin-pêcheur, celui de 5 \$, un balbuzard ornera le billet de 10 \$, un huart à collier,

celui de 20 \$; le billet de 50 \$ sera illustré d'un harfang des neiges, et celui de 100 \$, d'une bernache du Canada.

Aucune décision n'a encore été prise en ce qui a trait aux coupures de 1 000 \$.

Les aveugles pourront identifier les nouvelles coupures à l'aide d'un appareil électronique portatif, qui donnera la valeur de la coupure en français ou en anglais. Cette initiative a été bien accueillie par les membres de l'Institut canadien pour les aveugles, qui ont pu l'expérimenter au cours d'une démonstration au début de l'année. Non seulement les nouvelles coupures seront-elles imprimées de façon à être identifiables par l'appareil, mais les chiffres imprimés seront plus gros et plus nets, pour faciliter la tâche des personnes dont la vision est déficiente.

Les billets des anciennes séries continueront d'avoir cours légal. Il seront remplacés par les nouveaux billets à mesure qu'ils deviendront trop usés.

Ouverture sur la Chine

Au cours d'une tournée de deux semaines en Asie du Sud-Est, le ministre du Commerce extérieur a affirmé que le Canada s'intéresse au potentiel de la Chine comme marché pour ses produits et services.

M. Kelleher a déclaré que le succès dont ont fait preuve ces dernières années les entreprises singapouriennes, pour ce qui est de pénétrer certains secteurs du marché chinois, a retenu l'attention mondiale. Des firmes canadiennes se sont dites de plus en plus intéressées à s'associer aux efforts d'investissement et de commercialisation déployés en Chine par les compagnies singapouriennes. Compte tenu de cela, « le gouvernement canadien envisage de mettre sur pied certains projets de promotion afin de mettre des compagnies canadiennes en rapport avec leurs contreparties singapouriennes qui ont des activités en Chine, » a déclaré M. Kelleher.

Dix entreprises canadiennes ont pris part à (suite à la p. 8)